***MÉTIERS – RÉFÉRENT CEPP - Distanciel***

*RÉPONDRE AUX NOUVELLES ÉXIGENCES SUR LES*

*CERTIFICATS D’ÉCONOMIE DE PRODUITS*

*PHYTOPHARMACEUTIQUES (CEPP)* BIOLOGIQUE

PRÉSENTATION | L’objectif de la formation est de permettre aux référents CEPP des entreprises agréées pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels de répondre aux exigences de l’agrément en lien avec les certificats d’économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP).

**PROGRAMME FORMATION | MÉTIERS –** *RÉFÉRENT CEPP*

|  |  |
| --- | --- |
| OBJECTIFS | * Comprendre le fonctionnement et l’historique du dispositif des CEPP ;
* Connaître le rôle du référent CEPP au sein de l’entreprise ;
* Être capable de réaliser le diagnostic CEPP ;
* Savoir remplir le plan stratégique CEPP et notamment les actions de type développement et promotion ;
* Être initié au dépôt de nouvelles fiches-actions CEPP.
 |
| PRÉ-REQUIS | Aucun |
| PROGRAMME | **Séance1 | Mettre en place le diagnostic et le plan stratégique CEPP :*** Tour de table et positionnement ;
* Rappel du dispositif des CEPP ;
* Le rôle de référent CEPP.

La mise en place du diagnostic CEPP : * Ce qu’il doit contenir ;
* Comment le formaliser.

La mise en place du plan stratégique de déploiement des CEPP* Ce qu’il doit contenir ;
* Les actions pouvant entrer dans le plan stratégique.

Ateliers pratiques d’enregistrement du diagnostic et plan stratégique **Séance2 | Correction des ateliers pratiques*** Prévoir les actions de type développement et promotion ;
* Comment le formaliser.
* Les pénalités

La construction d’une politique commerciale autour des CEPP (exemple)La construction de nouvelles fiches-actions CEPP :* Parcours d’une proposition de fiche-action ;
* Quelles actions peuvent faire l’objet de nouvelles fiches ?
* Méthodologies d’élaboration d’une nouvelle fiche-action ;
* Procédure de dépôt.

**Test d’évaluation des acquis et évaluation de la formation** |
| PUBLIC | Référents entreprises soumises à l’agrément « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » et personnes travaillant en collaboration avec ces référents. |
| INTERVENANT | Formateur spécialisé avec expertise de terrain  |
| RESPONSABLE DE FORMATION | Jonathan THEVENET |
| MODALITÉSPÉDAGOGIQUES | * 2 séances de 3h30 en distanciel via l’application TEAMS
* Animation et présentation du contenu sur supports PowerPoint et documents de synthèse.
* Développement pédagogique à partir de cas concrets pour évoquer des situations rencontrées par les participants dans le cadre de leurs activités habituelles.
* Clôture après évaluation et mesure de la satisfaction en fin de formation.
 |
| VALIDATION | * Certificat de réalisation
 |
| DURÉE | 7 heures |
| COÛTS ET MODALITÉS | * Un ordinateur portable est recommandé pour le suivi de cette formation.
* Pour connaître toutes les conditions d’accessibilité **(y compris pour les personnes en situation de handicap)**, les délais d’accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.
 |

**PROGRAMME FORMATION | MÉTIERS –** *RÉFÉRENT CEPP*